

“Opinionway

CONSULTATION SUR LA « STRATEGIE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DES ENFANTS ET DES JEUNES »

Note de synthèse



Mars 2018

NOTE METHODOLOGIQUE

La consultation sur la « **Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes** » réalisée pour la **Délégation Interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes** s'inscrit dans une large démarche de concertation avec les principaux acteurs du secteur, l'ensemble des pouvoirs publics, les associations et les personnes concernées elles-mêmes. En complément de journées de concertation dans les territoires, de groupes de travail thématiques et de la mobilisation d'experts à partir de décembre 2017, une consultation numérique a été mise en œuvre en tant qu'espace d'expression de l'opinion citoyenne afin, d'une part, de mieux comprendre les perceptions associées aux phénomènes de pauvreté mais aussi de recueillir des solutions opérationnelles autour des 6 thématiques identifiées par la Délégation.

Au total, **7213 personnes** ont participé à la consultation.

L'échantillon a été consulté en ligne sur le site <http://solidarites-sante.gouv.fr>.

Les contributions ont été recueillies **du 15 janvier au 26 février 2018**, puis analysées par Opinion Way.

OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de cette consultation doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : **0,5 à 1,2 points** au plus pour un échantillon de 7000 répondants.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

I. Les facteurs de pauvreté

Interrogés sur les causes pouvant faire basculer un individu dans la pauvreté, les citoyens français évoquent quatre grandes catégories de facteurs :

1) Les facteurs sociaux et socioprofessionnels

- Les facteurs sociaux et professionnels constituent pour les répondants à la consultation la cause principale de basculement dans la pauvreté, puisqu'ils sont évoqués par **73%** des répondants (**69%** de ceux ayant déjà connu une situation de pauvreté). L'équilibre familial et la qualité de l'éducation (accès à la scolarité, réussite du parcours scolaire...) sont aussi des vecteurs de pauvreté dans la vie d'un individu et vont de pair avec les freins à l'emploi parmi les lesquels on retrouve principalement la situation actuelle du marché de l'emploi.

2) Les facteurs individuels

- Second type de facteurs, Ils sont appréhendés par rapport à toutes les souffrances ou comportements déviants, addictifs auxquels doivent faire face les personnes les plus vulnérables tels que l'alcoolisme, le handicap, le manque d'estime de soi ou bien encore la discrimination. Ils sont évoqués par **44%** des personnes consultées (**48%** chez les personnes de plus de 50 ans, contre **38%** chez les personnes âgées de moins de 30 ans), parmi lesquelles **28%** mettent l'accent sur les accidents ponctuels de la vie (maladie, divorce, faillite, violences conjugales...). L'absence de connaissance de ses droits en tant que citoyen et/ou résident français est également perçue comme un frein à l'équilibre social des individus.

3) Les facteurs économiques

- les facteurs économiques cités recouvrent ici les problématiques du pouvoir d'achat nécessairement mises en relation, d'une part, avec une stagnation voire une diminution du niveau des revenus (salaires, retraites, minima sociaux ou allocations d'aide à la vie quotidienne) et d'autre part avec le poids et l'augmentation des dépenses et charges quotidiennes (loyers, alimentation, impôts ...). Soit autant de facteurs évoqués par **29%** des répondants à la consultation qui expriment plus globalement l'idée qu'il existe une mauvaise redistribution des richesses qui découle des choix et de l'orientation politique de la France d'un point de vue socio-économique. Le surendettement du fait de l'accès à des emprunts, est en mineur, également mis en avant.

4) Les facteurs institutionnels

- Les facteurs institutionnels apparaissent comme les moins influents concernant l'origine des phénomènes de pauvreté : ils sont cités uniquement par **4%** des personnes consultées. Les Français évoquent néanmoins la sécurité, la politique budgétaire française et la politique étrangère ainsi que le manque d'investissements dans les structures institutionnelles et/ou dans la mise à disposition de moyens humains.

II. Lutte contre la pauvreté : quelles insuffisances ?

- L'Etat est présenté et perçu comme devant être le garant de la lutte contre la pauvreté. Or, son implication et son niveau de responsabilité sont remis en question notamment d'un point de vue de la justice sociale, du fonctionnement des administrations, des budgets alloués aux subventions et aides sociales ou encore des contrôles établis sur les pratiques des institutions bancaires.
- L'équité dans la redistribution des richesses et dans le choix des investissements des fonds publics est également questionnée.
- A cela s'ajoute le manque d'investissement pour améliorer les conditions socio-économiques à l'échelle des individus et des familles (augmentation des salaires, revenu minimum, accès aux besoins fondamentaux...).

II. Les domaines d'actions prioritaires

- Trois domaines de lutte contre la pauvreté vers lesquels les actions publiques devraient être orientées se dégagent de la consultation. De manière générale, la prise en charge des personnes sans abri apparaît comme le premier domaine à investir, plus de la moitié des répondants y souscrivent (**53%**). C'est ensuite le renforcement des leviers relatifs à l'emploi (formation, insertion, sécurisation des parcours) qui sont cités (**48%**). Enfin, **39%** de contributions font référence au fait de relever le niveau des minima sociaux, comme le fait de relever le niveau des minimas sociaux (**39%** également). La protection de la petite enfance fait figure d'objectif intermédiaire (**32%** de citations). L'accès aux biens et aux services à prix réduits ainsi que l'accompagnement des travailleurs sociaux apparaissent comme les objectifs les moins prioritaires mais restent néanmoins cités par **27%** des participants de la consultation.

Contributions thématiques

1. Eradiquer la pauvreté des enfants : quels moyens, quelles actions ?

- **Pour améliorer l'accueil professionnel de la petite enfance** il est surtout suggéré d'investir et de valoriser, par la formation, les compétences en présence dans les structures d'accueil : **37%** des répondants s'expriment en faveur de la hausse du nombre de places en crèche et **25%** souhaitent que les acteurs de la profession soient mieux valorisés.
- **Afin de mieux accompagner la réussite scolaire**, les citoyens suggèrent d'améliorer les conditions de travail et d'apprentissage à l'école (**31%**), de renforcer l'accompagnement personnalisé des élèves (**31%**) et de mener une réflexion sur le métier d'enseignant (**26%**).
- **Le soutien à la parentalité** implique une co-responsabilité de tous les acteurs que sont le gouvernement, les familles et le personnel d'accompagnement à la petite enfance ou à la scolarité pour 32% des répondants, qui se prononcent également en faveur de création de structures de soutien à la parentalité (32%). Plus généralement, Le renforcement de l'autorité parentale et du rôle joué par les parents dans la vie scolaire de leurs enfants et dans leur éducation civique

apparaît comme un argument commun aux trois sous-thèmes que sont l'accueil professionnel de la petite enfance, la réussite scolaire et le soutien à la parentalité.

2. Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion

- Pour garantir **l'insertion socio-professionnelle de cette population**, un certain nombre de propositions, pour la plupart plutôt proches dans leur contenu, se dégagent dans des proportions comparables, parmi lesquelles : l'accès à la scolarité, encadrement familial, accompagnement des familles, préparation au marché de l'emploi, accompagnement et suivi individualisé dans le développement personnel des jeunes.
- **L'accès à un revenu minimum pour les jeunes en situation précaire** est une idée tout à fait admise, **52%** des personnes consultées souhaitant voir émerger cette aide, moyennant une dynamique d'insertion professionnelle par la reprise d'étude, la mise en place d'un parcours d'orientation, l'accès à des formations professionnalisantes ou encore l'investissement dans des actions d'utilité publique et citoyenne. La mise en place d'un revenu minimum pour les jeunes est une demandée aussi bien par les jeunes (**54%** des personnes âgées de moins de 30 ans) que par les plus âgés (**50%** des personnes âgées de plus de 50 ans). L'importance du suivi et de l'accompagnement personnalisé des jeunes sont ainsi mis en évidence par **43%** des répondants.
- **La prévention des ruptures de vie** devrait pouvoir être renforcée en priorité grâce aux aides sociale (**43%** des propositions) mais aussi de manière complémentaire par un soutien psychologique (**36%**) auprès des personnes concernées. Des vecteurs plus structurels sont évoqués en mineur, comme l'emploi, le rôle de l'éducation et celui de la famille

3. Développer l'accompagnement et les leviers de prévention de la pauvreté

- Pour **accompagner les familles**, les personnes interrogées insistent sur plusieurs axes : **41%** des répondants à la consultation estiment qu'il faut renforcer les moyens mis à la disposition des familles pour les accompagner et **35%** souhaitent davantage de soutien pour les familles dans les domaines du logement, du transport et de l'éducation. Est également citée la nécessité d'un suivi global afin de permettre l'accès aux services élémentaires que sont le logement, les transports, les soins, la culture. Ce suivi doit également servir à permettre aux personnes les plus vulnérables à améliorer la gestion budgétaire familiale ou des ressources et moyens à disposition (ressources énergétiques, respect des droits sociaux...). Pour rendre opérationnel ces accompagnements, la responsabilité gouvernementale et territoriale est mise en avant. Il est question de trouver les budgets pour qu'il y ait plus de personnel à la disposition des familles, plus de services publics, plus de structures prévues à cet effet.
- A l'aune de ce constat, **le renforcement de l'accès aux biens et aux services essentiels** est en priorité vu comme fonction d'une meilleure organisation des services territoriaux et administratifs (**43%** des citations), et tout particulièrement l'idée de rapprocher l'utilisateur du service, notamment en informant davantage et en développant l'accès aux différentes structures d'aide. Dans une moindre mesure (**30%**), l'accès aux services élémentaires (le logement en priorité, puis la santé) est perçu comme levier d'action.

4. Non recours, accès aux droits et aux services

- Pour garantir le **développement d'un accueil social de qualité**, les répondants accordent une importance particulière aux moyens humains qui sont mis à disposition des bénéficiaires. C'est la présence de personnel qui assurera une meilleure qualité d'accueil, de prise en charge ou encore d'accompagnement et de suivi administratif des dossiers. Les répondants estiment que l'accès aux biens et services essentiels devrait être garanti. **43%** se prononcent ainsi en faveur d'une plus grande disponibilité des services administratifs et territoriaux, afin de faciliter l'accès de tous aux services publics, un constat partagé à la fois par les personnes vivant en zone rurale (**43%** des personnes habitant dans les communes de moins de 5000 habitants) et par ceux habitant dans les plus grandes agglomérations (**44%** des répondants dans les communes de plus de 100 000 habitants). L'accès à des services élémentaires (logement, santé, eau, énergie) doit également être garanti par l'Etat pour **30%** des répondants.
- **Le repérage des situations de pauvreté** ne se fera que si l'ensemble des acteurs de la société (familles, écoles, mairie, banques, centre des impôts ...) y sont impliqués et responsabilisés. Le rôle des services publics (**43%**) et celui des travailleurs sociaux (**30%**) sont plébiscités. Le recours aux outils numériques pour répertorier l'ensemble des critères de vulnérabilité reste cité de manière marginale (**8%**).
- **L'accès de tous aux droits et aux services** est une thématique qui recoupe beaucoup de tendances de contributions évoquées au fil de la consultation : l'accent est placé sur le renforcement et le renouvellement des droits et des services pour **26%** des participants (l'idée d'un service itinérant notamment). Vient ensuite les modalités d'accès aux droits et services (**26%** des citations) avec des propositions récurrentes de simplifications et d'universalisation des démarches.

5. Lutter contre l'exclusion

- Pour **lutter contre l'isolement**, une veille permanente et conjointe des citoyens, des travailleurs sociaux et des services publics est indispensable pour **63%** des répondants. Si les deux premiers acteurs sont conviés à sensibiliser leur entourage à la démarche, l'Etat est invité à mettre plus de pouvoir et de budget dans des actions d'accompagnement et d'encadrement des personnes isolées tout en promulguant la solidarité citoyenne nationale.
- Selon les répondants, l'amélioration de **l'accès aux soins** ne dépend que de la politique de santé du gouvernement puisqu'elle détermine les budgets alloués à la santé, aux infrastructures sanitaires, à la mise en place de nouvelles structures d'accueil, au recrutement du personnel médical et paramédical...
- La responsabilité et l'engagement de toutes les institutions publiques et privées - qu'il s'agisse des mairies, des régions, de l'Etat ou bien des bailleurs – sont soulignés par les citoyens dans **la prise en charge des familles et enfants sans logement** ou leur maintien dans des logements : les familles sans logement doivent pouvoir bénéficier de meilleures conditions d'hébergement, ce qui passe pour **60%** des répondants par la multiplication des centres d'hébergement sociaux. Cette problématique ne peut être résolue que par l'ouverture de nouvelles infrastructures, de logements sociaux, centres d'hébergement et autres dispositifs de protection et de logement.

- **L'accès et le maintien dans le logement des personnes les plus vulnérables** est une thématique qui agrège des contributions hétérogènes. En tête des priorités, celle d'un suivi renforcé des demandes (**31%**) et, de manière moins prégnante, la création de davantage de logements sociaux (**13%**) ou l'encadrement des loyers (**7%**) sont cités comme leviers possibles.

6. Piloter la lutte contre la pauvreté à partir des territoires

- Déjà plusieurs fois décrit au cours des premiers axes de réflexion soumis au cours de la consultation, le rôle de **l'Etat social** est principalement apprécié au regard des actions mises en place pour lutter contre les inégalités sociales pour **27%** des répondants, de ses fonctions régaliennes et de sa capacité à rendre l'économie française de plus en plus compétitive. Dans sa mission sociale, il doit assurer un service public de qualité pour **24%** des citoyens, et se donner les moyens de lutter contre la pauvreté pour **21%**.
- **La territorialisation** a été évoquée plusieurs fois et spontanément par les participants comme étant une variable d'ajustement des inégalités sociales. Outre son rôle dans l'emploi, l'éducation ou le bien-être de la population du fait de sa proximité avec cette dernière, les citoyens insistent sur le rôle « relais » que doit incarner la collectivité territoriale. Relais en matière de transmission d'information et des besoins de la population vers les niveaux supérieurs ou encore en matière de cohésion entre les différents niveaux de service public (commune, département, région, Etat...). Les collectivités doivent ainsi pour les répondants veiller au bien-être de la population (**84%**, **89%** chez les personnes âgées de moins de 30 ans) et être de véritables relais entre les citoyens et l'Etat pour **43%** des citoyens. Ce rôle de relais est d'autant plus mis en avant par les répondants des agglomérations des villes de plus de 100 000 habitants (**47%**, contre **43%** des répondants des communes comptant moins de 5000 habitants).
- **L'innovation sociale** enfin ne peut avoir lieu selon les répondants que si elle s'inscrit dans une démarche participative et inclusive moyennant quoi une proximité entre tous les acteurs quel que soit leur secteur d'activité pour **33%** des répondants. La prise en compte des spécificités de chaque territoire ou des actions menées localement est aussi primordiale à l'émergence d'une innovation sociale pour **22%** des citoyens.

En conclusion, cette étude révèle quelques grands enseignements :

- Riche d'un nombre significatif de contributions, l'analyse des résultats de la consultation souligne une forte diversité d'opinion et d'idées quant aux champs propres à la lutte contre la pauvreté. Cette diversité se traduit dans le cadre des témoignages par des tendances pas réellement tranchées et parfois par la redondance des idées d'un axe de réflexion à un autre.
- Toutefois, trois éléments reviennent régulièrement, quel que soit l'axe de réflexion sur lequel les citoyens ont été amenés à réagir :
 - Le renforcement des services publics par l'augmentation des moyens humains, des infrastructures, du budget alloué à la politique sociale
 - Une co-responsabilité et une co-action entre les différents acteurs de la société, à toutes les échelles et sur l'ensemble du territoire, citoyens inclus
 - Une territorialisation des actions menées afin de les ajuster et de limiter les écarts entre les différentes zones géographiques françaises.